4.2 COUPE DU CENTRE I

25 au 27 avril 2025 au Golf de Limère

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales et les règlements spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Clubs :

Seuls peuvent participer à cette épreuve les Clubs de la Ligue du Centre-Val de Loire affiliés à la FFGolf avec terrain homologué, et à jour de leur cotisation à la Ligue.

10 premiers Clubs au classement de la Coupe du Centre I 2024 ;

Plus les 2 premiers Clubs de la Coupe du Centre II 2024 n'étant pas déjà présents en Coupe du Centre I en 2024.

Pour les équipiers : voir les règlements généraux et spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes. Les joueurs et joueuses qui jouent la Coupe du Centre I ne peuvent pas jouer la Coupe du Centre II la même année.

Le Comité de l'épreuve pourra autoriser, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap, titulaires du medical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande devra être faite auprès du Club organisateur et/ou de la personne en charge de l'Administration de l'épreuve au plus tard à la date de clôture des inscriptions.

FORME DE JEU

Phase de qualification : 1er et 2ème jour

6 joueurs ou joueuses / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

L'ordre des départs est établi par la Ligue.

Phase finale pour le titre en formule réduite : 3ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 36 trous par jour.

Les 4 premières équipes jouent pour le titre : 1 v 4 ; 2 v 3.

Matin: 1/2 finales.

Après-midi : 3ème place pour les équipes perdantes du matin, et finale.

Pour ces rencontres, les départs pourront se faire du trou n°1 et du trou n°10.

Phase finale pour le classement en formule réduite : 3ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous par jour : 5 v 6 ; 7 v 8.

Phase finale pour les barrages en formule réduite : 3ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play pour le maintien en élimination directe / 18 trous par jour : 10 v 11 ; 9 v 12.

Les matchs peuvent être partagés (pas de play-off).

En cas d'égalité totale sur les 5 match-plays, l'équipe vainqueur sera celle qui était la mieux classée à l'issue de la phase de qualification.

Si un Club ne participe pas à la phase finale pour le classement, il sera rétrogradé en Coupe du Centre II, avec les 2 équipes perdantes des barrages.

Le Comité a la possibilité de modifier l'ordre de jeu des rencontres.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet : http://xnet.ffgolf.org au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Inscription des joueurs et joueuses sur Extranet : http://xnet.ffgolf.org au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droit d'inscription : 250 € par équipe ; par virement à la Ligue du Centre-Val de Loire avant le début de la compétition. Il comprend la participation à la compétition et la journée d'entraînement la veille ou le mois précédent l'épreuve sur réservation.

Tout Club n'ayant pas payé son inscription ne pourra pas participer à la compétition.

DÉPARTS ET REUNION DES CAPITAINES

Les heures de départ seront publiées sur le site de la Ligue et disponibles auprès du Golf hôte 48h avant l'épreuve.

Réunion des Capitaines le jeudi 24 avril 2025 à 18h en présentiel ou en distanciel au choix du Comité de l'épreuve (en cas de visioconférence, le lien de connexion sera envoyé au capitaine renseigné sur Extranet).

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

2 représentants du Club effectivement présents, l'Arbitre ou les arbitres et l'OBEC.

PRIX

Coupe confiée pendant un an à l'équipe vainqueur qui se chargera de la gravure.

La Coupe du Centre I sera prise en compte pour le Mérite National Amateur.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Épreuve non-fumeur.